

La visite ne calme pas l'opposition



Les élus ont visité la commune avec M. Dethiers.

■ A.M.A

⌊ Vendredi matin, des élus de l'opposition IC-MR d'Anthisnes sont rendus à la carrière du Grès du Bois d'Anthisnes. Ils étaient accompagnés du bourgmestre PS faisant fonction Michel Evans et du propriétaire de la carrière voisine, qui jouxte la communale.

Objectif de cette visite guidée? Lors du conseil communal du mois dernier, la conseillère MR-IC Françoise Keyzers a interrogé la majorité sur future exploita-

tion de la carrière communale. Elle a obtenu aujourd'hui des débuts de réponses mais reste inquiète. " J'ai constaté qu'une bascule et que des remblais se trouvent sur les terres anthisnoises, sans permis. J'ai donc sollicité du Collège qu'ils organisent cette visite," explique Françoise Keyzers. " Aujourd'hui, je suis soulagée que la visite ait eu lieu, poursuit-elle. J'ai pu rencontrer M. Dethiers, qui exploite la carrière située à côté de la commu-

nale, il m'a donné certaines réponses. Mais je suis néanmoins inquiète par ce que j'ai entendu concernant la location de la carrière communale".

En effet, au cours de la visite, M. Dethier a affirmé qu'il a plusieurs fois envoyé des demandes au Collège pour louer la partie de terrain appartenant à Anthisnes. " Je n'ai jamais eu de réponse, a-t-il déclaré. Quand j'ai eu des personnes au téléphone, on m'a donné un accord verbal". La conseillère va donc faire ajouter un point à l'ordre du jour au prochain conseil communal. " Je veux un carottage dans le sol pour vérifier qu'Anthisnes n'a pas été polluée. Deuxièmement, je souhaite qu'on remette en état la carrière avant de la louer en bonne et due forme".

De son côté, le maïeur ff Michel Evans estime que: " Françoise Keyzers essaie de tirer la couverture sur elle. Si elle veut une analyse du sol, on peut l'envisager. Aussi, il est vrai qu'il faut remettre en ordre la carrière communale... Mais nous avons la volonté de relouer notre carrière. Et le faire avec M. Dethier serait plus simple. Je crois que l'on ne peut pas vivre à deux sur ce site. On en reparlera au prochain conseil". «